

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AOUT 2025
COMMUNE DE VAUCIENNES

La réunion a débuté le 04 août 2025 à 18H30 sous la présidence du Maire, madame FOURNY Christiane.

Membres présents :

Mme BOULONNAIS Christine
M. CHEVRON Hervé
Mme FOURNY Christiane
Mme JEAN Claudine
M. LEBRUN Nicolas
Mme LOURDEZ Florence
M. REMIOT Julien
M. ROUSSEAU Joël
Mme VALTON Emilie

Membres absents représentés :

/

Membres absents :

/

Secrétaire de séance : Mme LOURDEZ Florence

Le quorum (plus de la moitié des 10 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

017-2025 Devis pour l'achat d'une balayeuse
018-2025 Proposition d'achat de parcelles de terrain
019-2025 Construction d'un abri-bus à la Chaussée de Damery
- Questions diverses

N°017-2025 DEVIS POUR L'ACHAT D'UNE BALAYEUSE
--

Madame le Maire présente à l'assemblée deux devis pour l'achat d'une balayeuse :

- Le devis de l'entreprise ROCHA pour un montant de 14 500 euros HT
- Le devis de l'entreprise PM PRO pour un montant de 16 400 euros HT.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et étudier les caractéristiques techniques des deux balayeuses, décide à l'unanimité des membres présents :

- De choisir le devis de l'entreprise PM PRO pour une montant de 16 400 euros HT.
- Charge madame le Maire de signer le devis.

N°018-2025 PROPOSITION D'ACHAT DE PARCELLES DE TERRAIN

Madame le Maire présente à l'assemblée le courrier de Maître LADIESSE, notaire à chez PJHB demandant à la commune de Vauciennes si elle serait intéressée par l'achat de deux parcelles de terrain. La première concerne la vente d'une maison sise 6 cour du Château, cadastrée AA 0108 au prix de 60 000 euros, et la deuxième concerne la vente d'un terrain boisée cadastrée AA 0151 au prix de 27 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

De ne pas donner suite à cette proposition d'achat.

N°019-2025 CONSTRUCTION D'UN ABRI BUS A LA CHAUSSEE DE DAMERY

Madame le Maire présente à l'assemblée une demande faite par certaines personnes habitant à la chaussée de Damery demandant l'installation d'un abri-bus à la chaussée de Damery pour les enfants attendant le bus scolaire pour aller au collège d'Epernay.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la demande d'installation d'un abri-bus à la Chaussée de Damery.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h00.

Mme LOURDEZ Florence
Secrétaire de séance

Mme FOURNY Christiane,
Maire